

# DEREM AK NGEREM : LE FRANC, LA GRÂCE ET LA RECONNAISSANCE LES RESSORTS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST

**Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye**

**La Découverte** | *Revue du MAUSS*

**2003/1 - no 21**  
**pages 97 à 112**

**ISSN 1247-4819**

Article disponible en ligne à l'adresse:

-----  
<http://www.cairn.info/revue-du-mauss-2003-1-page-97.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Salam Fall Abdou et Guèye Cheikh, « Derem ak Ngerem : Le franc, la grâce et la reconnaissance Les ressorts de  
l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest »,  
*Revue du MAUSS*, 2003/1 no 21, p. 97-112. DOI : 10.3917/rdm.021.0097  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# DEREM AK NGEREM<sup>1</sup> : LE FRANC, LA GRÂCE ET LA RECONNAISSANCE

Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest

par Abdou Salam Fall et Cheikh Guèye

Le regain d'intérêt que suscite l'économie sociale solidaire est inséparable de l'urgence de changer de paradigme dans le processus de création de la richesse, en particulier dans les sociétés du Nord. Le décalage entre richesse et bien-être suffit à marquer le malaise. Ainsi, de plus en plus d'auteurs [de Jouvenel, 1968; Méda, 2000; Viveret, 2002] en appellent à des changements radicaux dans la représentation de la richesse au Nord. S'en prenant aux instruments de mesure de la richesse, ils montrent leur caractère artificiel et leur subordination à une vision individualiste et mécaniste. Bertrand de Jouvenel écrivait déjà en 1968 : « L'anatomie de la richesse n'est pas une physiologie du bien-être » [Méda, 2000, p. 303]. Selon Dominique Méda [2000, p. 65], la dimension subjective qui fonde le bonheur reste ignorée par la comptabilité nationale qui a une « incapacité congénitale à construire un indicateur de bien-être national ». Pour elle, la comptabilité nationale est « construite sur des postulats individualistes dont elle n'a pas su se départir en deux siècles » [Méda, 2000, p. 66]. Cette critique est reprise et amplifiée par Patrick Viveret [2002] dans un rapport récent intitulé « Reconsidérer la richesse », où il démontre que les indicateurs que sont le produit intérieur brut (PIB) et le taux de croissance retenus par la comptabilité nationale comptent comme richesses des activités liées à la destruction et à la réparation des dégâts. Il écrit : « La fameuse croissance du produit intérieur brut qui sert de boussole à la plupart de nos responsables a en effet ceci de remarquable qu'elle se moque de la nature des activités qu'elle additionne pourvu que celles-ci génèrent des flux monétaires » [2002, p. 7].

Ces auteurs s'accordent sur la non-prise en compte des facteurs qualitatifs de la richesse tout en fustigeant le mercantilisme qui procède des catégories privilégiées depuis la révolution industrielle : l'individu, le désir et la raison calculatrice au service de ce désir. Cette vision ignore les inégalités, les valeurs propres aux différents mondes sociaux, les valeurs civilisationnelles et le sens que les acteurs sociaux donnent à leurs actions et à leur vie. Cette vision a-t-elle franchi les frontières pour se diffuser en Afrique ? On sait que les

---

1. *Derem ak ngerem* a été forgé en langue wolof pour désigner les attributs d'une grande personnalité de la confrérie musulmane mouride, Serigne Fallou Mbacké, qui a été le premier disciple ayant connu une réussite exceptionnelle dans les affaires. Sa richesse et sa générosité étaient légendaires auprès de ses contemporains. On dit qu'il possédait des sacs de billets et de pièces d'or stockés et aimait distribuer avec faste. *Derem* vient sans doute du dirham, la monnaie arabe, mais il est employé couramment localement pour parler du franc; *ngerem* veut dire reconnaissance en wolof. *Borom derem ak ngerem* signifie « celui qui a l'argent et de la reconnaissance sociale ». Dans ce contexte, la reconnaissance s'adresse à Ahmadou Bamba, fondateur de cette confrérie, et à Dieu; et pour les mourides en général, c'est ce qu'apporte la redistribution. Le terme postule aussi implicitement l'honnêteté de l'acquisition, donc une certaine éthique dans les affaires.

logiques de domination et de pillage (esclavage, colonisation, plans d'ajustement structurel<sup>2</sup>, privatisation) dont l'Afrique a été successivement l'objet sur la longue durée ont eu pour conséquence

- de faire s'étioler les valeurs des sociétés fondées sur des logiques de groupe;
- de provoquer le recul des politiques sociales;
- de subvertir le sens que les acteurs sociaux donnent à leur vie et à leur culture;
- de présenter le profit comme la finalité de sociétés rythmées par la réciprocité et les échanges pluriels où l'identité de chacun s'acquiert au sein de groupes d'appartenance.

Que devient donc le capital social dans un continent en proie à une pauvreté qui ne cesse de s'étendre et de s'aggraver en raison du caractère extraverti des politiques publiques? Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle offrir un cadre théorique et opérationnel pour résister à cette logique et construire des alternatives au néolibéralisme et à ses effets dévastateurs?

Le défi de cet exercice est de valoriser la créativité épanouissante tout en prenant nos distances vis-à-vis du populisme qui fait des pratiques du peuple un puits sans fonds dans lequel il suffirait de puiser.

Les pratiques d'économie sociale et solidaire se situent au cœur des dynamiques d'une transformation sociale accélérée. L'économie sociale et solidaire traduit l'échec du modèle néolibéral et met en lumière les innovations portées par des secteurs et des acteurs évoluant en marge du système dominant. Elle est porteuse d'une approche du développement qui part de l'intérieur des sociétés dominées.

La réussite relative de l'économie sociale en Afrique repose avant tout sur une capacité des individus et du groupe à anticiper les évolutions tout en gardant de la souplesse dans leurs stratégies. L'économie sociale et solidaire a par exemple toujours été faite à la fois de partage et d'accumulation, de profit monétaire et de plus-values symboliques (*derem ak ngerem*). Elle est marquée par

---

2. La publication récente du livre de Joseph E. Stiglitz [2002] confirme les critiques faites durant ces vingt dernières années au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale par de nombreux acteurs de la société civile soucieux de réduire la pauvreté dans les pays en développement et de trouver une alternative au carcan dans lequel ces institutions les emprisonnent. Stiglitz écrit [p. 22] : « Quand les crises frappaient, le FMI prescrivait des solutions certes "standard", mais archaïques et inadaptées, sans tenir compte des effets qu'elles auraient sur les habitants des pays auxquels on disait de les appliquer [...] Il y avait une ordonnance et une seule. On ne cherchait pas d'avis différents. Le débat franc et ouvert était découragé, on ne lui faisait aucune place. L'idéologie guidait la prescription, et les pays étaient censés suivre sans discussion la ligne du FMI. Ces façons d'agir m'atterraient. Pas seulement parce qu'elles donnaient souvent de mauvais résultats. Elles étaient antidémocratiques. » Cet ex-économiste en chef et vice-président de la Banque mondiale dénonce ce qu'il désigne lui-même comme une hypocrisie des institutions de Bretton Woods : « Peu de gens aujourd'hui – sauf ceux qui bénéficient personnellement de l'exclusion des produits des pays pauvres – défendent cette grande hypocrisie : on prétend aider les pays en développement alors qu'on les force à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industriels avancés, qui eux-mêmes continuent à protéger leurs propres marchés. Ces politiques sont de nature à rendre les riches encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres – et plus furieux » [Stiglitz, 2002, p. 23].

une dimension d'affiliation qui fait des conventions passées un espace de confiance où celle-ci fonctionne comme un lubrifiant. Les logiques familiales, lignagères, religieuses en sont les composants essentiels. La recherche du *derem* en même temps que du *ngerem* est le fondement de l'entreprenariat – et obtenir le *derem* en même temps que le *ngerem* est l'indicateur par excellence de la réussite. Cette recherche incite à la générosité, à l'assistance et à l'investissement dans le capital relationnel. C'est même une économie qui a souvent des supports mystiques et un fondement religieux. Les actes économiques ont aussi pour objectif d'accéder au paradis.

Nous nous intéresserons ici à la résonance de l'économie sociale solidaire en Afrique de l'Ouest et à ses acteurs, où elle apparaîtra comme une économie de réseau.

### L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET SA RÉSONANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

En Europe et en Amérique, évoluer dans le secteur informel signifie être marginal par rapport à un système économique et social très formalisé et qui a le monopole de la norme. Ce qui est en jeu, c'est la recherche de voies qui préservent des initiatives productrices de sens.

Si le concept d'économie sociale et solidaire fait son chemin dans le contexte européen et américain depuis quelques années, il n'est pas encore entré dans les usages en Afrique de l'Ouest. Il est étranger au discours des acteurs du développement dans cette région pourtant assez marquée par l'influence des « courtiers du développement », ces intermédiaires habiles dans la captation et la diffusion de concepts nouveaux, attrayants et susceptibles de faciliter la mobilisation des aides au développement. Pourtant, les pratiques d'économie sociale solidaire occupent une grande partie de la population active des villes et des campagnes. Mais elles sont désignées sous d'autres termes tels que économie populaire, économie réelle, économie informelle, etc. Mais il faut noter que l'économie populaire couvre un champ limité qui n'inclut ni les initiatives des mouvements sociaux (syndicats, mouvements de femmes, coopératives, etc.), ni les innovations organisationnelles rendues possibles par l'intervention pour le développement, ni les PME, ni toutes les formes de mobilisation sociale insufflées par les groupes religieux, les associations de consommateurs, les mouvements citoyens, etc.

Il est utile de situer tout cela dans le contexte historique de l'Afrique de l'Ouest afin de rester fidèle à la thèse de Granovetter [2000] selon laquelle « les institutions économiques sont des constructions sociales » et qu'« il faut les analyser comme telles » [Laville, Levesque, This-Saint-Jean, 2000, p. 13].

Le processus de création sociale révèle une société à deux vitesses dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest. D'emblée, il faut souligner l'importance d'un contexte historique marqué par une économie tournée vers l'extérieur, conçue pour l'approvisionnement de la métropole coloniale et menant sa vie comme

telle. Pareillement, l'État post-colonial n'échappe pas à ce paradigme privilégiant l'ailleurs et des valeurs sociétales tout aussi « extraverties ». Héritier de ce système économique, l'État contribue à le reproduire en s'inscrivant dans l'optique du « rattrapage ». Son projet de société et la plupart de ses schémas d'accumulation de la richesse et du développement sont en rupture avec ceux des autres acteurs de la société.

C'est ce qu'illustre le contraste entre la crise de l'économie de rente (plantations en Côte-d'Ivoire, arachide au Sénégal, coton au Mali et au Burkina) et le dynamisme jamais démenti de l'économie vivrière malgré les cycles de sécheresse, ainsi que le prouvent les surplus dégagés par les régions sud de ces pays ; ils alimentent des marchés ruraux et urbains, qui ont de plus en plus un rayonnement infra-régional. Paul Pélissier [2001] a montré l'importance du vivrier marchand en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Selon lui, « la ville a gommé la traditionnelle distinction entre cultures de subsistance et cultures commerciales, vivrier et secteur marchand ». Autrement dit, l'avènement du vivrier marchand est bien la négation du slogan peu probant « d'autosuffisance alimentaire » qui au final ne résiste pas à l'analyse. De manière générale, l'État post-colonial reste piégé par sa dépendance. Les politiques d'ajustement structurel initiées et imposées par la Banque mondiale et le FMI depuis le début des années quatre-vingt ont eu pour conséquence de jeter l'opprobre sur l'État, de le décrédibiliser et de remettre en cause sa légitimité.

Cependant, un peu partout, l'ajustement structurel en Afrique de l'Ouest ainsi que l'essoufflement de l'État et de l'économie structurée ont fait prendre conscience de l'importance des opérateurs de l'informel qui avaient été les laissés-pour-compte des politiques de développement économique [Marfaing, Sow, 1999]. L'émergence de l'économie informelle est bien antérieure à ce contexte de crise et de faillite du système extraverti. Mais son explosion et son ancrage social fort ont fini par montrer qu'elle pouvait être une réponse durable à cette crise. À titre d'exemple, au début de la décennie quatre-vingt-dix, elle contribuait déjà à hauteur de 60% à la formation du PIB et fournissait 80% des emplois urbains au Sénégal [DPS, 1995]. C'est un secteur dont l'impact peut également être mesuré aussi bien en termes d'emploi et de profit que de plus-values sociales, symboliques, etc.

Le fait fondamental réside donc dans la faiblesse de l'État et son incapacité à encadrer l'économie et à faire émerger un secteur public. Autrement dit, cette « seconde économie » constitue aujourd'hui le modèle économique pour la plupart des groupes. Une image négative de l'économie informelle a été construite et entretenue par les chercheurs, les États et les institutions internationales, certains l'assimilant à la pauvreté urbaine, à l'économie de la débrouille. Mais l'émergence et l'explosion des marchés ruraux et de la migration internationale ont donné encore plus de vigueur à cette économie populaire qui se définit également en terme de réseaux de plus en plus transnationaux. La fin des années quatre-vingt-dix correspond à l'élargissement de la base de certains secteurs d'activités (migration internationale qui concerne des franges de plus en plus jeunes de la population et les femmes – cf. Fall, 2002) et à

l'émergence d'autres secteurs de création de richesses (la micro-entreprise, les organisations économiques populaires). On a toujours pensé que l'économie informelle finance la migration internationale, mais cette dernière devient progressivement à son tour un nouveau moteur de l'économie nationale avec des investissements dans le domaine de l'immobilier, du commerce, du transport, etc.

La stratégie de sortie de crise par la débrouille quotidienne finit quant à elle par créer de nouveaux gisements de ressources insoupçonnés jusque-là. De plus, le rôle croissant des femmes et des jeunes et la rentabilisation à long terme de la précaire et fragile économie de subsistance sont annonciateurs de changements importants dans les processus d'accumulation et de redistribution qui fondent cette économie sociale.

Comme on le voit, dans un contexte de crise du modèle extraverti, ce sont les secteurs non encadrés et peu ou pas subventionnés – donc les secteurs non dépendants de l'État – qui offrent des possibilités de redistribution et de relance économique au travers d'une logique de l'entre-soi qui préserve les valeurs d'encastrement et de régulation sociale. Aujourd'hui, on assiste à l'extension de ce qui était confiné. À la différence des pays du Nord, l'informel devient un secteur massif qui émet les normes et dicte sa façon d'être à l'économie formelle. Cette économie n'est plus seulement celle de la débrouille. Cette caractérisation ne fait que reproduire un discours qui cherche à la marginaliser et à lui donner une image précaire alors qu'elle ramifie de partout.

En fait, le concept d'économie sociale et solidaire fédère un champ large dans lequel les entrepreneurs sociaux, préoccupés de survivre et de s'insérer professionnellement et socialement, parviennent à articuler leurs pratiques innovantes. Ce vocable recouvre donc tout à la fois les pratiques des acteurs de l'économie populaire – et plus largement ceux du secteur informel –, des acteurs de la société civile et en particulier ceux impliqués dans l'entrepreneuriat à la base, les mutuelles, l'artisanat, les segments des mouvements sociaux développant des initiatives socio-économiques, une frange de l'économie domestique, etc.

L'économie sociale et solidaire est plus intégratrice que l'économie classique qui, de par son histoire, ses symboles et ses valeurs, secrète souvent exclusion et marginalisation. Elle fonctionne donc en entreprenant d'abord à petite échelle et étend ensuite son champ d'action à des ensembles plus vastes mais qui restent sous sa maîtrise. Elle cherche à préserver ainsi une dimension humaine dans la production des biens et des services, en se donnant une vocation d'insertion sociale et économique. Cette économie fait place à des formes de régulation sociale et économique dans les échanges marchands et à l'innovation perpétuelle. Elle garde toujours de la souplesse dans les réponses apportées aux évolutions et retombe très souvent sur ses pieds parce qu'elle repose sur des liens sociaux construits. Dans cette forme d'économie, l'accumulation de richesses monétaires n'a de sens que si elle s'accompagne de la redistribution d'une partie des richesses accumulées et si elle permet d'accumuler du capital social. Obtenir de la reconnaissance dans le groupe d'appartenance est l'objectif ultime.

Un boulanger s'implantant dans la ville religieuse de Touba (Sénégal) décida qu'aucun marabout ne paierait son pain. « Il leur avait ouvert une liste et, chaque matin, ils venaient se ravitailler. » La boulangerie ne tarda pas à faire des pertes qui s'accumulèrent progressivement. Alors que les membres de sa famille, pensant bien faire, lui demandaient de se retirer de la gestion de la boulangerie du fait de son âge avancé, il leur dit ceci : « Vous pensez à la productivité et au bénéfice alors que moi, je pense action sociale. Je veux aider les gens et même si je n'ai pas de bénéfice, j'aurai la récompense divine. Vous avez fait une belle proposition, mais je ne peux pas l'appliquer à Touba. Attendez que j'aie une boulangerie à Thiès, à Kaolack ou à Dakar. Je ne suis pas venu à Touba pour faire de l'argent. »

Ici le sens communautaire revêt une importance capitale. C'est au travers de ses communautés d'appartenance qu'on fait son accumulation. *Le franc est intimement associé à la grâce et à la reconnaissance.* Cette formulation que reflète *derem ak ngerem* est un principe qui fonde l'économie sociale et solidaire en Afrique. Elle a permis de développer des liens solidaires au sein des lignages, des groupes de condisciples et autres groupes d'origine. Ce sont des acteurs dont l'appartenance religieuse est explicite et dont les valeurs percolent à travers la société sénégalaise, qui contrôlent l'essentiel des secteurs économiques urbains. L'économie sociale favorise l'inventivité des groupes en leur permettant d'affirmer leur identité. Elle irrigue les réseaux sociaux qui se dilatent en se déterritorialisant. Elle relie des espaces marqués par l'artificialité des frontières nationales héritées de la colonisation. Les réseaux sociaux se présentent comme le terreau du brassage infra-régional en Afrique de l'Ouest. Karim Dahou, Tarik Dahou et Cheikh Guèye [2002] montrent bien en analysant le cas de SKBO (Sikasso, Korhogo et Bobo Dioulasso) que les espaces frontaliers sont des espaces naturels d'intégration infra-régionale. La zone SKBO constitue un espace de sociabilité mettant en continuité des lignages, des transactions et une mobilité qui transcendent les législations des trois pays – Mali, Côte-d'Ivoire et Burkina Faso. Ces auteurs n'hésitent pas à la définir comme une zone de solidarité du fait de liens activés par-delà les frontières dans un contexte d'homogénéité relative de l'organisation sociale, économique et politique. Cet exemple prend à contre-pied les discontinuités et les rigidités infra-régionales placées sous le sceau des logiques de cloisonnement des États-nations.

Le dynamisme particulier des acteurs urbains de l'économie sociale et solidaire pousse souvent les analystes à réduire sa définition à cette population alors que les paysans en constituent la frange la plus importante. C'est que la ville était la place forte de l'économie encadrée, qui a donc été d'abord concurrencée sur le terrain à partir duquel elle avait prospéré. En réalité, il existe plusieurs types d'économie sociale et solidaire et plusieurs types d'acteurs qui peuvent être rassemblés sous ce concept en Afrique de l'Ouest.

## LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ET LEURS LOGIQUES

Les premières tentatives d'institutionnalisation de l'économie sociale sont à trouver *a posteriori* dans l'implantation de coopératives agricoles en Afrique. Ces coopératives agricoles, relayées au début des années soixante-dix par les associations villageoises et intervillageoises de développement, ont participé activement à l'affirmation d'un mouvement paysan fort. Elles ont articulé leur action autour de la prise de parole par les producteurs, de la captation de la rente de l'aide au développement et de l'interface avec les intervenants. Les coopératives ont révélé par leur échec la faiblesse d'une construction par le haut et donc de l'inféodation à l'État. Les associations intervillageoises de développement se sont laissé déborder par les ONG plus promptes à ajuster leur discours et à affiner leur offre de services. Comme les coopératives, le recrutement de leur personnel a gardé des accointances avec la clientèle des partis au pouvoir. Ce déficit d'autonomie ainsi que la notabilisation des leaders ont été payés au prix fort.

### *Les syndicats : un poids politique croissant*

Les syndicats ont mobilisé les travailleurs et assumé un rôle revendicatif essentiel mais corporatiste. Leurs rapports avec les pouvoirs politiques ont été tantôt de confrontation, tantôt de collaboration. Un courant qui vise à l'autonomie est néanmoins en train d'émerger. Des coopératives d'habitat, des mutuelles de santé (IPM), des centrales d'achat de produits de consommation existent, mais les syndicats sont encore confinés dans des rôles préétablis. Leurs liens avec d'autres acteurs de la société restent timides. La construction d'alliances avec d'autres acteurs est compromise par le manque de vision commune et de projet de société partagé. Les syndicats sont pourtant appelés dans la nouvelle conjoncture post-ajustement structurel à jouer un rôle de premier plan lorsque l'on sait que les nouveaux pauvres des villes sont les familles dont l'unique pourvoyeur de ressources décède, atteint l'âge de la retraite, perd son emploi à la suite de la fermeture de son entreprise, se retrouve au chômage technique, etc. Les ruptures intervenues (le désengagement de l'État, les fermetures d'entreprises à la suite du plan d'ajustement structurel, la dévaluation du franc CFA, le renchérissement du coût des produits de première nécessité et des facteurs de production, les sécheresses successives) ont fragilisé les secteurs populaires et provoqué des bouleversements énormes dans les couches moyennes. Les hommes, les femmes, les jeunes de toutes conditions comme les différentes couches socio-économiques (agropasteurs, salariés, chômeurs, etc.) sont touchés par la paupérisation. Celle-ci est directement proportionnelle à leur incapacité à se défendre et à réagir.

Les syndicats sont au pied du mur. Ils doivent revendiquer, marquer leur autonomie et entreprendre au plan socio-économique. Dans plusieurs pays



d'Afrique de l'Ouest, ils jouent un rôle politique grandissant, contribuant aux changements. Leur principal défi consiste à se positionner au cœur des transformations sociales pour les impulser et les accompagner de manière à articuler résistance et construction.

*Les ONG : pauvreté politique des entrepreneurs de la pauvreté*

Les ONG sont caractérisées par leur intervention par le bas, leur engagement citoyen et leur rôle de laboratoire social. Mais leur légitimité a été acquise pour l'essentiel au dehors et elles restent dépendantes des financements extérieurs.

Leurs actions sont organisées en fonction de la localisation géographique des pauvres des villes et des campagnes. Elles consistent à mettre à leur disposition des ressources, soit pour leur apporter une aide immédiate, soit pour leur permettre de développer leur capacité de se prendre en charge. Ces actions restent expérimentales pour une bonne part et ne touchent qu'une faible proportion des pauvres. Ne contribuant que peu au changement social à large échelle, ces entrepreneurs – qui évoluent le plus souvent à la marge du modèle économique dominant – ont une influence politique stationnaire, étant finalement complètement dépendants de leur reconnaissance par l'État. Les espaces d'autonomie qu'ils réussissent à asseoir s'effilochent dans la durée. Si les cibles concernées trouvent leurs actions souvent pertinentes et à coup sûr novatrices, notamment durant les périodes particulièrement dramatiques (sécheresse, plan d'ajustement structurel, inondations, guerre civile, disette, etc.), les populations des quartiers pauvres et intermédiaires sont en déconnexion institutionnelle avec ces intervenants. Elles doutent de pouvoir bénéficier de ces actions, s'interrogent sur les priorités de ces programmes et entretiennent des rapports d'extériorité avec ces institutions de lutte contre la pauvreté. Les pauvres manifestent leur ignorance totale ou partielle des procédures d'accès et de contact avec les institutions qui sont censées leur venir en aide. Il ne faut sans doute pas perdre de vue que les ONG ont été habiles dans la reformulation progressive de leur offre de services – ainsi que le précise l'exemple donné par Louis Favreau [2000, p. 49] qui insiste sur les droits de l'homme et le retour à l'humanitaire effectué durant les années quatre-vingt-dix.

Par ailleurs, la compétition qui se déroule en sourdine entre les ONG et les collectivités locales ou les fédérations de producteurs qui veulent les confiner dans des rôles techniques est une nouvelle donne. Les ONG sont donc confrontées au risque de se laisser piéger dans le rôle d'exécutants des programmes de développement élaborés par des organismes bi et multilatéraux et quelquefois par l'État. De même, dans le contexte des politiques de décentralisation, la lisibilité des actions des collectivités locales tendrait à faire des ONG de purs intermédiaires, sans mandat populaire. À l'inverse, les ONG revendiquent leur citoyenneté et une offre de services immanente aux sociétés dont la transformation est en jeu. Leur stature politique – dont un des indicateurs probants est la vision transformatrice d'ensemble – reste néanmoins handicapée par le déficit

de capitalisation de leurs savoirs et expériences. Dans ces conditions, leur dialogue avec les autres acteurs de la société civile ainsi qu'avec l'État et les organismes de développement internationaux demeure parasité par des malentendus que les codes d'éthique qu'elles s'évertuent à donner en gage ne suffisent pas à gommer.

*Le secteur informel : une diversité et un esprit d'entreprise  
sous-tendus par des valeurs locales*

Le secteur informel rassemble à la fois l'économie de survie et des dynamiques importantes de création de richesses. Dans certains pays comme le Burkina, le Mali, le Nigéria ou le Sénégal, les groupes familiaux, lignagers, ethniques, religieux bâtissent des pratiques novatrices dans les services de proximité, le commerce, les PME, fondées sur la valorisation du travail et la solidarité, et constituent des *lobbies* qui concurrencent fortement les monopoles conférés par l'État à des hommes d'affaires français ou des commerçants libano-syriens [Fonteneau, Nyssens, Fall, 1999]. Ces groupes développent un modèle de socialisation distinct du système d'inspiration occidentale. Leur réussite tient à l'inscription sociale de l'activité économique, à leur mise en réseau grâce aux valeurs et aux liens d'origine, à l'esprit entrepreneurial développé, à l'art de bricoler, de partir de peu et d'entreprendre en saisissant les opportunités, à leur sens de la négociation et du risque. Leur succès en matière de création de richesses marque les jeunes générations et reproduit cette économie qui devient un modèle de référence, avec une histoire, des héros et des symboles.

La réussite des groupes ne tient qu'à eux-mêmes. Des logiques religieuses, sociales, ethniques, culturelles peuvent donc sous-tendre une économie capitaliste et lui donner d'autres ressorts. Cette invention continue se fait par emprunts, ajouts, créations, interprétations nouvelles tout autant que par l'appel à la mémoire. Elle procède d'accumulations successives et de l'emboîtement d'activités différentes. Itinéraires ethniques, lignagers, familiaux, religieux et économiques se recoupent ainsi, jusqu'à tisser la trame de relations sociales complexes dans lesquelles les décisions individuelles sont enchâssées. Ces dernières, en retour, redessinent également le motif de cette trame. Entre contrainte et liberté, l'entrepreneur interagit donc avec un certain nombre d'acteurs économiques, aussi bien internes qu'externes au réseau, et place l'action collective au cœur de la dynamique économique et sociale [Granovetter, 2000].

Entre décisions individuelles et action collective, imaginaire commun et modes particuliers de subjectivation, l'économie sociale est une économie de la frontière – à la charnière du religieux et du profane, de la production et de la consommation, du local et du global. Économie interstitielle, elle repose sur des réseaux dont le fonctionnement ne peut être justifié à partir du seul individualisme méthodologique. Expression des interactions entre opérateurs, fidèles, lignages, clans et catégories sociales, elle s'inscrit dans des croyances, des déterminations matérielles et dans tout un réseau de relations sociales. Comme telle, cette économie mérite d'être appréhendée en tant que « construit social ». Ses

acteurs brassent des marchandises venues de Rome, de New York, de Dubaï, de Paris ou d'autres métropoles du monde où ils se sentent chez eux, ce qui ne les empêche pas de s'ancrer en même temps dans des espaces de retour, des niches où ils se sentent en sécurité et où ils investissent pour réaffirmer leur appartenance.

La confiance est un principe moteur et le lubrifiant de l'économie sociale et solidaire, et sous ce rapport, l'intermédiation est une activité centrale. L'exemple de la distribution du pain à Touba, deuxième ville et capitale de l'informel au Sénégal, est révélateur. Ici, ce sont les intermédiaires qui font la filière, dictent leurs lois aux propriétaires de boulangeries et protègent les consommateurs. C'est d'abord l'intermédiaire qui vient convaincre le boulanger qu'il a des clients et qui reçoit le pain en toute confiance, sans aucune caution. « Le premier jour, tu lui donnes 500 pains, il les livre à ses clients. Le lendemain, vous faites la même chose et cela fait 1 000 pains. Et il ne vous verse que les 500 pains d'avant-hier. » Le boulanger devient complètement dépendant de ses intermédiaires qui développent par ailleurs une sorte d'entente avec leurs clients, refusant par exemple d'appliquer les hausses décidées par les fournisseurs. Cette confiance se tisse au cœur des interactions sociales. La perspective est balisée par Georg Simmel [1999, p. 355-357] lorsqu'il enseigne que « l'état intermédiaire entre savoir et non-savoir sur autrui » qui définit la confiance finit par se dilater en exigeant une meilleure connaissance « des traits de caractère personnels » dans les transactions, y compris marchandes. L'interconnaissance reste donc l'anti-chambre de la confiance. La dépendance de l'un à l'autre dans une transaction commerciale n'est pas un handicap et l'intérêt commun se joue dans les modalités d'activation des liens sociaux qui se tissent et se reconfigurent sans cesse, reflet de l'ingéniosité des acteurs et de la densité des réseaux sociaux au cœur desquels s'ancrent les liens économiques.

L'esprit entrepreneurial est irrigué par le sens que les acteurs donnent à leur vie, la réussite devient l'ombre portée des défis, la contre-culture devient un atout dans le circuit commercial pour reprendre l'analyse de Pascal Bruckner [2002, p. 56]. En effet, selon cet auteur, cet atout forgé dans des contextes de résistance et de rejet « rappelle l'aptitude des sectes les plus austères à édifier de gigantesques fortunes, les mormons aux États-Unis, les jains en Inde, les mourides au Sénégal, comme s'il existait une parenté profonde entre les deux univers de l'idéal ascétique et de l'abstraction monétaire ».

### *Les mouvements de femmes : de l'espace domestique à l'espace politique*

L'extension et l'aggravation de la pauvreté ont mis en relief le rôle des femmes dans la mobilisation des ressources de l'économie domestique. Les jeunes filles y sont présentes précocement. L'espace domestique des quartiers pauvres est devenu le cadre de services domestiques payants qu'elles gèrent : nourriture adaptée aux petites bourses, étalages de fruits et légumes de second choix vendus en plus petites portions, de pains secs, de friperie, entretien des vêtements, coiffure, etc.

Les femmes (fonctionnaires ou non) ont pris le chemin de l'Asie, des États-Unis et de l'Europe pour alimenter les magasins installés dans les grandes artères des villes africaines. Les réseaux de femmes se généralisent tout en se spécialisant. *Nana-benz* béninoises ou togolaises, *driankés* sénégalaises, pèlerines-commerçantes (qui vont à la Mecque pour faire du commerce), des femmes d'affaires de toutes sortes prennent un poids de plus en plus important. En réalité, en tant que piliers de la famille, ce sont elles qui constituent les canaux de redistribution de l'économie informelle. Leur tendance à faire des dépenses excessives pour les cérémonies familiales doit être replacée dans le contexte d'une économie sociale et solidaire comme un investissement dans le capital social.

Aujourd'hui que le *leadership* féminin se décentre, les prétendantes au pouvoir politique sont plus nombreuses et ont perdu beaucoup de leurs complexes. Le pouvoir économique des femmes se traduit socialement et balise leur accès aux décisions.

#### *Mutuelles de crédit et de santé : un impact économique et social qui s'étend*

Le mouvement mutualiste d'aujourd'hui ressortit d'une tendance plus générale qui voit émerger de multiples structures d'encadrement et d'économie solidaire un peu partout en Afrique de l'Ouest, dans le contexte du désengagement de l'État en matière de services sociaux. Les mutuelles, qui sont venues s'ajouter à des formes plus traditionnelles d'assistance et de solidarité financière et sociale, se développent et accompagnent les acteurs populaires dans leurs entreprises. Leur multiplication soutient l'activité productive de survie des ménages. Elles représentent un lieu de socialisation et de développement de la culture d'entreprise. Deux contraintes sont à noter : d'abord, la faiblesse du montant des crédits attribués qui finissent par représenter une débauche d'énergie sans commune mesure avec les surplus dégagés ; ensuite, les taux d'intérêt cumulés restent plus élevés que ceux des banques classiques. Aux mutuelles d'épargne et de crédit, s'ajoutent désormais les mutuelles de santé et celles d'accès à l'habitat. L'émergence d'une mutualité multiforme contribue à mobiliser les ressources et à étendre l'accès à des soins de qualité. Elle s'est faite dans un contexte de changement des besoins et de déficit de l'offre.

#### *Les associations de migrants internationaux : des acteurs qui reflètent la transnationalisation des sociétés ouest-africaines*

Les jeunes renoncent à l'idéal de réussite sociale par les longues études, l'accès aux hautes fonctions bureaucratiques ou technocratiques. C'est le règne de l'appât du gain immédiat. Avec la complicité de leurs parents, ils aspirent presque tous à migrer aux USA, en Italie ou dans d'autres pays européens pour ensuite investir chez eux dans l'immobilier, le commerce et prendre en charge significativement les dépenses de leur famille d'origine. Les jeunes urbains sont

devenus les premiers candidats à la migration internationale. Pour cela, ils font du *taqale* (bricoler) et mobilisent plusieurs types de ressources pour financer leur départ. Les billets « arrivée-payés » sont proposés à leurs parents par des intermédiaires qui demandent en gage un titre foncier appartenant à l'un des membres de la famille. Dans de nombreuses zones rurales et urbaines, les familles survivent grâce aux flux financiers des migrants vers leur famille d'origine. Dans les bassins d'émigration les plus importants, les migrants sont les premiers bailleurs de fonds de leur localité d'origine. Ils organisent des tontines, des associations de développement pour réaliser les infrastructures et les équipements indispensables au décloisonnement de leur village.

De plus en plus, et c'est très intéressant, les associations d'émigrés contribuent largement au développement de leurs régions d'origine. À Touba, l'une d'entre elles vient d'ouvrir un hôpital qui a coûté 6 milliards de francs CFA, non compté les travaux bénévoles. Dans la vallée du fleuve Sénégal dont le Mali, la Mauritanie et le Mali se partagent les rives, et dans plusieurs villes d'Afrique de l'Ouest, elles financent des infrastructures dans les villages et les quartiers. La contribution des flux financiers provenant des migrants dans le cadre de leurs associations ou individuellement a, à présent, dépassé l'aide au développement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

*Les organisations de producteurs ruraux :  
une mise en réseau esquissée mais inachevée*

C'est à la fin des années soixante-dix que les organisations de producteurs ruraux ont commencé à émerger en Afrique de l'Ouest dans un contexte de sécheresse cyclique et de baisse du prix des matières premières agricoles sur le marché mondial. Elles se multiplient à présent à l'échelle locale, nationale et infra-régionale, et ont pris conscience de la nécessité de se mettre en réseaux pour influencer les politiques agricoles, des États jusqu'à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), développer les capacités des producteurs et préserver l'exploitation agricole familiale. L'Association nationale des organisations de producteurs agricoles de la Côte-d'Ivoire (ANOPACI), la Fédération nationale des organisations de producteurs du Burkina Faso (FENOP), l'Association des organisations professionnelles paysannes du Mali (AOPP), la Coordination de la plate-forme paysanne sahélienne du Niger, la Fédération des unions de producteurs du Bénin, le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR) au Sénégal et la plupart des organisations de producteurs cultivent à la fois des valeurs de dialogue et de résistance et tentent de constituer un véritable mouvement social. Le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et le Réseau des chambres d'agriculture de l'Afrique de l'Ouest tentent de les fédérer dans la perspective d'une véritable intégration régionale et de développer des partenariats divers. Les organisations de producteurs ont leurs experts et leurs négociateurs et sont désormais très informées des questions qui concernent leurs intérêts.

*La nouvelle catégorie de « bénévoles » dans les services publics  
ou « quand le formel s'informalise »*

L'« informalisation » du secteur formel est illustrée par l'émergence dans de nombreux secteurs (santé, justice, municipalités) d'agents dits bénévoles qui traduisent la précarisation de l'emploi à la suite des plans d'ajustement structurel en Afrique. Ce nouveau secteur informel au cœur des services étatiques favorise la corruption, car les pratiques d'arnaque se font surtout au détriment des usagers qui finissent par se faire à ce jeu. Ce corps de volontaires non salariés joue un rôle indispensable au fonctionnement des services étatiques. S'insérer comme bénévoles est une stratégie d'entrée sur le marché de l'emploi. Le dit bénévole propose gratuitement ses services pour faire connaître ses capacités et sa disponibilité et s'insère par le bas grâce à cette infiltration du marché de l'emploi. Ces stratégies concourent à la privatisation de pans entiers de l'État. Dans certains pays comme le Sénégal, leur principale stratégie d'accès à la titularisation est la grève de la faim.

Au total, on observe une diversité des sphères et des acteurs innovateurs, mais aussi leur cloisonnement et leur peu de reconnaissance par les politiques publiques. C'est dans la contrainte que la créativité et l'innovation sont les plus fortes. Les groupes sociaux les plus impliqués socialement dans l'économie domestique font une irruption massive dans la mobilisation de ressources de plus en plus importantes. Sous ce rapport, omniprésentes dans tous les secteurs et jouant un rôle central dans la distribution et la construction des liens sociaux, les femmes constituent des piliers de l'économie sociale. Leurs initiatives, souvent considérées au premier degré comme du gaspillage et comme contre-productives, sont en réalité le moyen de renforcer et de pérenniser la sociabilité.

L'économie ouest-africaine est en général une économie de réseau et sa finalité est sociale et solidaire; mais, paradoxalement, sa mise en réseau est difficile. Le goût de la faction reste donc un handicap majeur. Dans différents pays, les fédérations se font et se défont au gré des logiques fractionnelles, reflet de stratégies individuelles ou de petits groupes visant à se positionner de manière singulière dans le champ de l'intervention pour le développement. Cette situation est entretenue par le brouillage introduit par les bailleurs de fonds dont les grilles d'analyse et les définitions des politiques de soutien sont parasitées par l'affichage de normes qui visent manifestement à asseoir leur contrôle sur les acteurs organisés. Dans un tel contexte, les dynamiques collectives impulsées par la mise en réseau ne procèdent pas de la solidarité des groupes de pairs. Elles instrumentalisent les espaces solidaires à des fins de reproduction de groupes sectaires, donc de clubs fermés.

Les réseaux ne fonctionnent pas de manière optimale. Leur émergence reste étroitement liée aux enjeux projetés par des intervenants externes qui, par l'allocation de ressources financières ou matérielles, ont une influence sur la configuration du mouvement associatif. Cependant, les dynamiques fédératives

sont conduites par des leaders autonomes et conscients de la nécessité de constituer des contre-pouvoirs face à des politiques publiques fortement inspirées par les hautes sphères de la finance internationale.

### CONCLUSION : L'ÉCONOMIE SOCIALE SOLIDAIRE ENTRE AUTONOMIE ET DÉPENDANCE VIS-À-VIS DU SECTEUR FORMEL

L'économie sociale et solidaire pourrait être définie sous un angle africain à partir de plusieurs caractéristiques simples que la recherche devrait contribuer à approfondir pour lui permettre de sortir de l'intellectualisme et du milieu du développement qui semblent avoir le monopole de la production et du commerce des idées.

Elle est issue d'une tradition d'affaires dans des secteurs non encadrés et non subventionnés (*nana-benz* du Togo et du Bénin, *allaji* du Nigéria, du Mali, du Burkina, de la Côte-d'Ivoire, etc.), de ces commerçants et transporteurs qui construisent de la richesse en activant les solidarités à partir de leur lignage, de leur ethnie et de leur confrérie religieuse ou parfois à partir de positions de rentiers issues de systèmes d'alliance tissés avec l'État. Sans qu'on puisse parler d'un souci de l'intérêt général, ces acteurs surfent dans leurs groupes d'appartenance, y puisent leurs ressources, contribuent à l'insertion et à l'autonomisation de leurs cadets dans un processus de redistribution inégalitaire certes, mais inscrit dans des rapports d'échange personnalisés. Le slogan « Le franc, la grâce et la reconnaissance sociale » prend ici tout son sens. Le processus d'accumulation replace l'acteur dans ses groupes d'appartenance. Cet acteur mobilise ses ressources de manière sélective, il ruse avec sa clientèle, fraude quand il le peut, tout en assurant une redistribution partielle car c'est son insertion dans des réseaux sociaux, son empathie<sup>3</sup> et son entregent qui restent la meilleure garantie du succès de son entreprise.

Cette économie ne s'embarrasse pas des normes du modèle officiel et produit ses propres règles et codes de conduite, elle mobilise des acteurs qui développent des activités articulées les unes aux autres et fonctionne sur la base des relations personnelles (familiales, claniques, religieuses). Son système de production, d'accumulation et de redistribution est souvent de type communautaire ou réticulaire. Exigeant moins de prérequis (finances, qualification professionnelle, etc.), cette économie implique un système de prise en charge sociale défini par la communauté et produit diverses plus-values matérielles (économiques, financières) et immatérielles (sociales, politiques, symboliques, etc.). La finalité de l'économie sociale n'est pas axée uniquement sur le profit, mais prend

---

3. Selon le magazine québécois *Entreprendre* [n° 6, vol. 14, 2001, p. 24], « l'empathie est l'une des manifestations du respect. C'est la faculté de s'identifier aux autres, la capacité de se mettre à leur place, de comprendre ce qu'ils ressentent, de saisir leur point de vue, d'accepter les différences et de reconnaître qu'on ne détient pas toujours la vérité. L'empathie est le complément de l'écoute. Développer de l'empathie pour les autres demande de l'être d'abord envers soi-même, d'apprendre à s'identifier à soi-même, à mesurer ce que l'on éprouve au plus profond de soi ».

en compte les différentes dimensions de la cohésion sociale. Elle est le lieu par excellence d'invention de nouvelles valeurs productives et redistributrices, et elle est par conséquent capable de s'associer à l'élaboration de nouvelles politiques économiques et sociales.

Alors que, pour l'administration et les autorités publiques, la norme que devient l'économie sociale est anormale, cette dernière se déploie dans des secteurs très importants pour la vie économique et sociale et mobilise un nombre croissant d'acteurs. Cette économie est de plus en plus en phase avec la culture dominante des gens. En cela, elle représente un modèle économique et social alternatif au modèle qui est politiquement dominant parce qu'il relève de la logique de l'État, mais qui est en fait dominé socialement. Le modèle a ses symboles, ses principes, ses valeurs, ses pratiques. La culture wolof<sup>4</sup>, comme les autres cultures de l'Afrique de l'Ouest, a secrété des proverbes et des catégories émiqes qui disent l'esprit du modèle et son autonomie : « Toq-toq mo gën yureet, yureet moom, peng rek » – il vaut mieux accumuler goutte à goutte qu'avoir tout, tout de suite au risque de voir la source se tarir. Autrement dit, l'économie dont on parle a engagé un processus de reconstruction sociale et politique. Mais ce qu'il faut souligner, c'est qu'elle est en concurrence avec le modèle dominant et choisit le rapport qu'elle instaure avec lui (la modernité économique, en particulier, n'est pas purement et simplement rejetée, mais elle est « domestiquée » et appropriée : de nombreux biens et services « découvrent » de nouvelles fonctions...). Cette réflexion pose la question de fond du rapport entre autonomie et dépendance qui constitue le paradoxe sur lequel cette économie fonctionne. L'économie sociale est ainsi le creuset de la construction d'un nouveau projet de société, à supposer qu'elle ne s'inscrive pas dans un projet de société déjà existant.

## BIBLIOGRAPHIE

- BRUCKNER P., 2002, *Misère de la prospérité. La religion marchande et ses ennemis*, Paris, Grasset.
- ENDA GRAF SAHEL, 2001, *Une Afrique s'invente. Recherches populaires et apprentissage de la démocratie*, Karthala, Enda Graf.
- DAHOU K., DAHOU T., GUËYE C., 2002, *Espaces frontières et intégration régionale. Le cas SKBO*, document de travail, ENDA.
- DIRECTION DE LA PRÉVISION ET DES STATISTIQUES (DPS), 1995, *Enquête sur les ménages. Résultats préliminaires*, document polycopié.
- FALL A. S., 2002, « Enjeux et défis de la migration internationale de travail en Afrique de l'Ouest », *Cahiers de la chaire de recherche en développement des collectivités*, université de Hull, Québec.
- FALL A. S., FALL S. T., 2000, *Cités horticoles en sursis ? L'agriculture urbaine dans les Niayes (Sénégal)*, Ottawa, CRDI.

---

4. Ethnie majoritaire au Sénégal dont la langue est parlée ou du moins comprise par au moins 85% de la population.



- FAYE O., 2001, *De l'« économie réelle » au marché Sandaga (Dakar) : les pratiques des talibés mourides dans les transactions*, polycopié, CODESRIA, Dakar.
- FAVREAU L., 2000, « Économie sociale et développement dans les sociétés du Sud », *Économie et Solidarités*, 31-2 2, p. 45-63.
- FONTENEAU B., NYSENS M., FALL A. S., 1999, « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie sociale et solidaire? », in DEFURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B. (sous la dir. de), *L'Économie sociale et solidaire au Nord et au Sud*, Bruxelles, De Boeck Université.
- GUËYE C., DAHOU K., 2001, *L'économie toubienne : du mythe de la réussite aux interstices du commerce mondial*, document de travail.
- GRANOVETTER M., 2000, *Le Marché autrement. Les réseaux dans l'économie*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE J.-L., LEVESQUE B., THIS-SAINT JEAN I., 2000, « La dimension sociale de l'économie selon Granovetter », in GRANOVETTER M., 2000, *op. cit.*
- KOULIBALI M., 2001, *La Pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Paris, CODESRIA-Karthala.
- MARFAING L., SOW M., 1999, *Les Opérateurs économiques au Sénégal : entre le formel et l'informel (1930-1996)*, Paris, Karthala.
- MÉDA D., 2000, *Qu'est-ce que la richesse?*, Paris, Flammarion.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES DU SÉNÉGAL, 2001, *Étude de création de richesses*, document de travail, DRSP.
- MKANDAWIRE T., SOLUDO C. C., 1999, *Notre continent, notre avenir. Perspectives africaines sur l'ajustement structurel*, CODESRIA, Dakar.
- PÉLISSIER P., 2000, « Les interactions rurales-urbaines en Afrique de l'Ouest et centrale », in FALL A. S., GUËYE C., DIA I., *Les interactions rural-urbain : circulation et mobilisation des ressources*, LIT, Hambourg, bulletin APAD, n° 19, p. 7-19.
- SIMMEL G., 1999, *Sociologie. Étude sur les formes de la socialisation*, Paris, PUF.
- STIGLITZ J. E., 2002, *La Grande Désillusion*, Paris, Fayard.
- VIVERET P., 2002, *Reconsidérer la richesse*, rapport de mission « Nouveaux facteurs de richesses » au secrétaire d'État à l'Économie solidaire.